

OPINION

Les forêts, indispensables à l'eau

André Rousseau, Étudiant en assainissement des eaux, cégep Saint-Laurent

Édition du jeudi 13 août 2009

Le nouveau régime forestier au Québec fait l'objet de nombreuses critiques et controverses issues du fait que les «industriels» de la forêt en conserveront le monopole et qu'on maintiendra le même modèle d'exploitation non durable.

Les aires protégées pour la biodiversité des écosystèmes, le rôle de puits de carbone de la forêt boréale (captage de 4,8 milliards de tonnes de carbone par les forêts mondialement) a été souligné, valorisé. Par contre, le rôle indispensable de la forêt dans le cycle de l'eau est moins connu, que ce soit par l'évapotranspiration contribuant aux précipitations, mais aussi par l'approvisionnement et l'infiltration des eaux de pluie vers les nappes phréatiques.

Approvisionnement

Les sols forestiers retiennent les eaux de pluie qui se fraient un chemin jusqu'aux nappes aquifères, permettant leur recharge. Les forêts riveraines évitent le ruissellement de sols acides dans les lacs et les rivières d'eau douce qui en seraient très affectés. Elles réduisent les crues, limitent des inondations, empêchent l'érosion des sols.

Les lacs de villégiature voient leurs citoyens reboiser leurs terrains riverains pour protéger les eaux de rives, permettre les activités récréotouristiques et garantir l'approvisionnement en eau potable pour plusieurs municipalités.

Les Catskills dans l'État de New York approvisionnent la population en eau potable grâce à la protection des sols forestiers contre l'exploitation et la pollution, jouant le rôle d'usine naturelle de filtration de l'eau jusqu'aux réservoirs. Cela a permis aux contribuables d'épargner plusieurs milliards de dollars en infrastructures de traitement de l'eau.

Les boisés agricoles doivent aussi être protégés pour des raisons similaires: ils contribuent à la recharge des nappes aquifères, limitent l'épuisement et l'érosion des sols et contribuent à maintenir la biodiversité locale.

Barrière naturelle

Les forêts riveraines protègent les eaux de rives du ruissellement provenant de divers polluants domestiques, agricoles, industriels et municipaux (septiques, pesticides et engrais, boues usées d'usines). La renaturalisation des berges des lacs, des rivières et du fleuve est une méthode d'épuration et de filtration contre le ruissellement de divers contaminants qui devraient, bien sûr, être éliminés à la source.

Par ailleurs, dans plusieurs pays, les forêts côtières servent de barrière naturelle contre les tsunamis et les ouragans, ce qui n'a pas été le cas pour de nombreux pays d'Amérique centrale, des Caraïbes ou d'Asie qui ont connu la déforestation massive de leurs côtes, de leurs collines et de leurs montagnes, affectant leur approvisionnement en eau potable et causant crues, inondations et glissements de terrain, des événements tragiques pour des millions de personnes. Les forêts de proximité servent à protéger des inondations de nombreux villages installés dans les creux, dans les vallées. Ailleurs, la déforestation aggrave par contre les sécheresses dans de nombreux pays.

Défendre arbres et boisés

Dans les centres urbains, il faut défendre nos boisés, multiplier les espaces verts, les couverts arbustifs (bandes vertes sur les trottoirs, ruelles vertes, arbres et arbustes sur les terrains, etc.). Ainsi, on réduit les surfaces imperméables de ciment et d'asphalte et les eaux de pluie percolent davantage dans les sols plutôt que de se déverser en totalité dans les égouts. Ceci permet d'éviter que les municipalités déversent ces trop pleins d'eaux usées, polluées, dans les cours d'eau, dans le fleuve. La Ville de Montréal et d'autres municipalités au Québec utilisent cette «pratique» de déversement plusieurs fois par année lors de pluies abondantes, polluant notre fleuve pendant plusieurs jours.

Enfin, les boisés urbains permettent la biodiversité de la faune ailée et de la flore, sont essentiels pour un milieu de vie agréable, pour combattre les îlots de chaleur; ils servent de puits de carbone et se combinent aux mesures de transport écologique.

En ce qui a trait à la qualité de l'eau pour la consommation, la baignade, etc., la Société pour vaincre la pollution, avec d'autres organismes comme EAU Secours, a mis sur pied le programme RIVE (Réseau d'inspection et de vérification de l'eau) qui permet à la population, après une courte formation, de vérifier l'état de l'eau de ses lacs, rivières, coin de fleuve avec un petit kit à bas prix. Cela permettra d'avoir un portrait précis et plus rapide de la situation et soutient la mobilisation citoyenne solidaire afin d'exiger des différents pouvoirs les mesures nécessaires.